12 Hors de l'Auge à la Neuveville

7 juin 2025 – Concept de sécurité

en bleu, ce qui a été révisé/ajouté pour l'édition 2025

ORIENTATION

Les « 12 Hors de l'Auge » se dérouleront le samedi **7 juin 2024** dans le quartier de la Neuveville. Cette manifestation est une course de tandems humoristiques dont les équipages animent 12 heures durant les rues de la Vieille Ville de Fribourg. Ambiance festive et esprit bon enfant sont les ingrédients de cette manifestation qui marie sport et carnaval estival.

Nous attendons environ 32 équipes ainsi que 3'000 spectateur-ices sur toute la durée de la course.

La course a lieu de 10h00 à 22h00 et sera suivie d'une fête et d'un concert sur la Place des Grandes-Rames jusqu'à 1h30. Pour assurer cette course, nous devons fermer les rues du périmètre de 8h00 à 23h00, et la Place des Grandes-Rames jusqu'à 2h00.

INTENTION

Les mesures proposées visent plusieurs objectifs:

- sécuriser le trajet du circuit pour protéger les participant-es
- éviter que des spectateur-ices ne soient mis en danger par les participant-es à la course
- régler la présence éventuelle et exceptionnelle de véhicules à moteur sur le parcours durant la course
- mettre à disposition un service sanitaire, un service de sécurité et une care team
- garantir en tout temps les accès pour les véhicules d'urgence : 144, 117 et 118.

MISSION

Les co-responsables de sécurité prennent en charge les points suivants :

- Informer le CEA (Centre d'alarme et d'engagement de la Police cantonale, 117-118)
- Informer le SAS, 144, service d'ambulances
- Garantir le bon déroulement de la course
- Assurer la sécurité des participant-es et des spectateur-ices
- Informer, conduire et superviser les différents intervenant-es sécurité
- Adapter et corriger les mesures de sécurité en cas de besoin

TRAFIC

Fermeture de la circulation habituelle sur le parcours de la course **dès 8h00**

- par 1 Securitas placé sur la Route-Neuve (au niveau du parking)
- par 1 Securitas en haut de la rue de la Grand-Fontaine
- par 1 commissaire de course avec radio (personnel interne) au Pont St-Jean, côté Planche-Supérieure devant l'église St-Jean

Les véhicules stationnés sur les places situées sur le parcours seront pris en charge par la Police (026 351 74 04) dès 8h00 pour leur évacuation. C'est la Police locale qui s'occupe de libérer le parcours de la course des véhicules gênants.

Entre 8h00 et 9h00, possibilité pour les véhicules des équipes participantes aux 12 Hors de l'Auge de se rendre à leur emplacement de stand, de décharger leur matériel et de ressortir du périmètre de la manifestation; ainsi que possibilité exceptionnelle pour les riverain-es de sortir du périmètre de la manifestation.

Fermeture définitive de la circulation **à 9h00.**

Circulation des véhicules à moteur durant la course

En principe, pas de véhicules à moteur sur le parcours sauf les exceptions suivantes: urgences (ambulance, feu, police)

Urgences (ambulance, feu, police)
Accès en tout temps garanti par deux points d'entrée, **Route Neuve (ACCÈS PRINCIPAL)** et Pont de Saint-Jean.
Pour tout passage des véhicules d'urgence : arrêt de la course.
Sont annoncés au 144 le numéro de téléphone du PC Sécurité et les téléphones des responsables de sécurité.

Tout accès par un véhicule d'urgence sur le parcours doit être annoncé au PC Sécurité afin d'arrêter la course durant l'intervention.

Centre du parcours : Piscine Motta, Terrain de Foot, Fri-Art et Home de la Providence

Avant la fermeture définitive de la circulation (9h00), sortie exceptionnelle possible en passant par la ruelle des Liguoriens, en rejoignant dans le sens du parcours la rue de la Neuveville et en remontant par la Route-Neuve.

Pas d'accès au centre du quartier de 8h00 à 23h00 (à signaler 1 semaine à l'avance, avec panneau orange et sur les emplacements de place de parking situées sur le parcours, voir plan de circulation en annexe)

Parking des Grandes Rames :

Durant la course (10h00-22h00), sortie exceptionnelle possible par les Grandes-Rames et la Grand-Fontaine.

Pas d'accès au parking de 8h00 à 23h00 (à signaler 1 semaine à l'avance, avec panneau orange)

Vallée de la Maigrauge :

Avant la fermeture définitive de la circulation (9h00), sortie exceptionnelle possible en suivant le parcours depuis le pont de la Motta, sur le Chemin de la Motta et sortie sur le pont de Saint-Jean.

Pas d'accès à la vallée de la Maigrauge de 8h00 à 23h00 (à signaler 1 semaine à l'avance, avec panneau orange au pont de la Sarine)

TRANSPORTS PUBLICS

Fermeture de la ligne de bus TPF 4 entre la Gare et le Pont de Saint-Jean **dès 8h00**. **Jusqu'à la fin du service**, le bus tourne à la Planche Supérieure et le funiculaire reste le lien principal avec la ville haute.
Le tuk-tuk de REPER est utilisé pour un usage récréatif et pour faire la liaison entre le bas du funiculaire et la place des fêtes.

PROTECTION DU PARCOURS

Séparation des piéton-nes et des cyclistes participant-es à la course

3 cas de figure se présentent le long du parcours :

1. Bonne visibilité, vitesse des vélos lente, arrêt immédiat en tout instant possible : pas de séparation physique
2. Bonne visibilité et place suffisante pour tous les usagers : pose d'une bande plastique permettant de canaliser les piéton-nes sur un seul côté de la route
3. Zones étroites avec peu de visibilité ou public potentiellement nombreux: pose de barrières Vauban, le cas échéant avec des bottes de paille pour amortir le choc en cas de collision

Le tableau qui suit décrit par tronçon les mesures de séparation et la position des commissaires de course.

Des passages pour le public sont mis en place à plusieurs endroits sur le parcours pour que les spectateur-ices puissent traverser la route sans se mettre en danger, ni mettre en danger les cyclistes.

Ces endroits sont signalés par de grandes silhouettes vertes placées en hauteur et sont contrôlés par les commissaires de course. Ils et elles sont équipé-es avec des gilets orange réfléchissant et un drapeau rouge.

Les points d'accès au parcours, à la Place du Pertuis, au pont de la Motta et au Pont de Saint-Jean sont contrôlés par des commissaires adultes équipé-es de radio. Ils et elles interdisent l'accès aux véhicules et libèrent le passage en cas d'accès de véhicule d'urgence. Ils sont en communication par radio avec le PC Sécurité, les Securitas et les Samaritains.

En cas de problème, les commissaires contactent en tout temps le/la responsable sécurité via le téléphone PC sécurité ou par radio s'ils ou elles en sont équipé-es.

Mesures de sécurité pour les cyclistes participant-es à la course

Les équipes participant à la course s'engagent à respecter la charte des équipes (voir annexe), en la signant. Des capitaines et des second-es d'équipe sont nommé-es pour chaque équipe. Ils sont les responsables légaux des équipes. Ils et elles sont chargé-es d'informer les autres membres de leur équipe (cyclistes ou non) du contenu de la charte et de toute autre information utile.

Les mesures suivantes sont mises en place la bonne conduite de la course :

- obligation du port du casque pour tout-e cycliste sur son char à vélo circulant
- installation de chicanes pour ralentir les chars à vélo dans les zones de forte affluence et à proximité des stands
- installation de 2 radars kilométriques pour inciter à adapter sa vitesse
    - 1 radar limité à 30km/h sur la descente de la rue de la Sarine
    - 1 radar limité à 20 km/h sur la rue de la Motta, au niveau de la bifurcation vers la rue des Petites-Rames, avant la zone des stands
- transformation de la course en cortège en suivant un "vélo-sono", roulant au pas, à intervalles réguliers (toutes les 3-4 heures)
- exclusion de toute équipe ayant un comportement dangereux après un premier avertissement

Poste Sanitaire, Samaritains

Le poste de Samaritains se trouve dans le couloir de l'École de la Neuveville.

Trois à quatre personnes sont présentes, une reste sur place et les deux autres font des rondes parmi le public et les équipes. Ils et elles sont en communication avec le PC Sécurité et les autres Samaritains avec des radios. Des vélos sont mis à leur disposition afin de se déplacer rapidement sur le parcours.

En cas d'accident nécessitant une ambulance sur le trajet, le/la responsable sécurité doit être informé afin de prendre des mesures pour faciliter l'accès à l'ambulance.

POSTE SAMARITAIN

Poste de sécurité

Un poste de commandement (PC sécurité) est aménagé au stand Information sur la Place des Grandes-Rames. Il y a un téléphone PC sécurité atteignable en tout temps de 7h00 (7 juin) à 3h00 (8 juin), dont le numéro est communiqué aux services d'urgence, au personnel de sécurité, aux équipes participants à la course, aux bénévoles de la manifestation et aux habitant-es du quartier.

De 10h00 à 22h00, le/la responsable sécurité, équipé-e d'une radio, s'y installe afin de gérer les différents intervenant-es. Celui-ci est secondé par un-e autre responsable mobile qui est actif-ve sur le terrain, également équipé-e d'une radio. Il coordonne les commissaires, les Securitas, les Samaritains et les urgences.

POSTE DE SÉCURITÉ

CONTACTS

Responsables :

Co-Responsables sécurité :

Emplacement :	Sur le trajet de la course Au poste de sécurité en cas de problème
Responsable adjoint :	Une personne du comité est adjointe au responsable de sécurité, durant deux heures à tour de rôle.
Emplacements :	Sur le trajet de la course Au poste de sécurité (PC) au stand Info
Responsable SAMARITAIN :	Personne responsable du groupe des Samaritains

Les liaisons se font principalement par radio. Elles mettent en relation le PC sécurité, le responsable actif sur le terrain (responsable mobile), les personnes contrôlant les points d'accès au parcours A, B et C, ainsi que les Samaritains.

POSTE DE SÉCURITÉ
POSTE SAMARITAIN

Comité d'organisation

Composition du comité de l'Association des 12 Heures de l'Auge en 2025.

Président

Caissière
Secrétaire + équipes
Co-Sécurité + communication
Co-Sécurité + déchets
Contacts AIA/IQN

Bénévoles
Sponsoring
Bar & cuisine
Bar & cuisine
Communication
Communication
Programmation

ANNEXES

Concept sécurité partie 2 : Tableau des Mesures par tronçons

Charte des équipes

Plan 1 : Plan général public de la course
Plan 2 : Plan des emplacements des stands des équipes participant à la course
Plan 3 : Plan général sécurité de la course
Plan 4 : Aménagement Tronçons 1-3
Plan 5 : Aménagement Tronçons 4-7
Plan 6 : Aménagement Tronçons 7-9
Plan 7 : Aménagement Tronçons 9-12
Plan 8 : Plan de circulation
Plan 9 : Plan dépôt matériel/déchets

AF_DW/ 15.03.25

PLAN GÉNÉRAL
07.06.2025
10:00h-22.00h

Quartier de la Neuveville

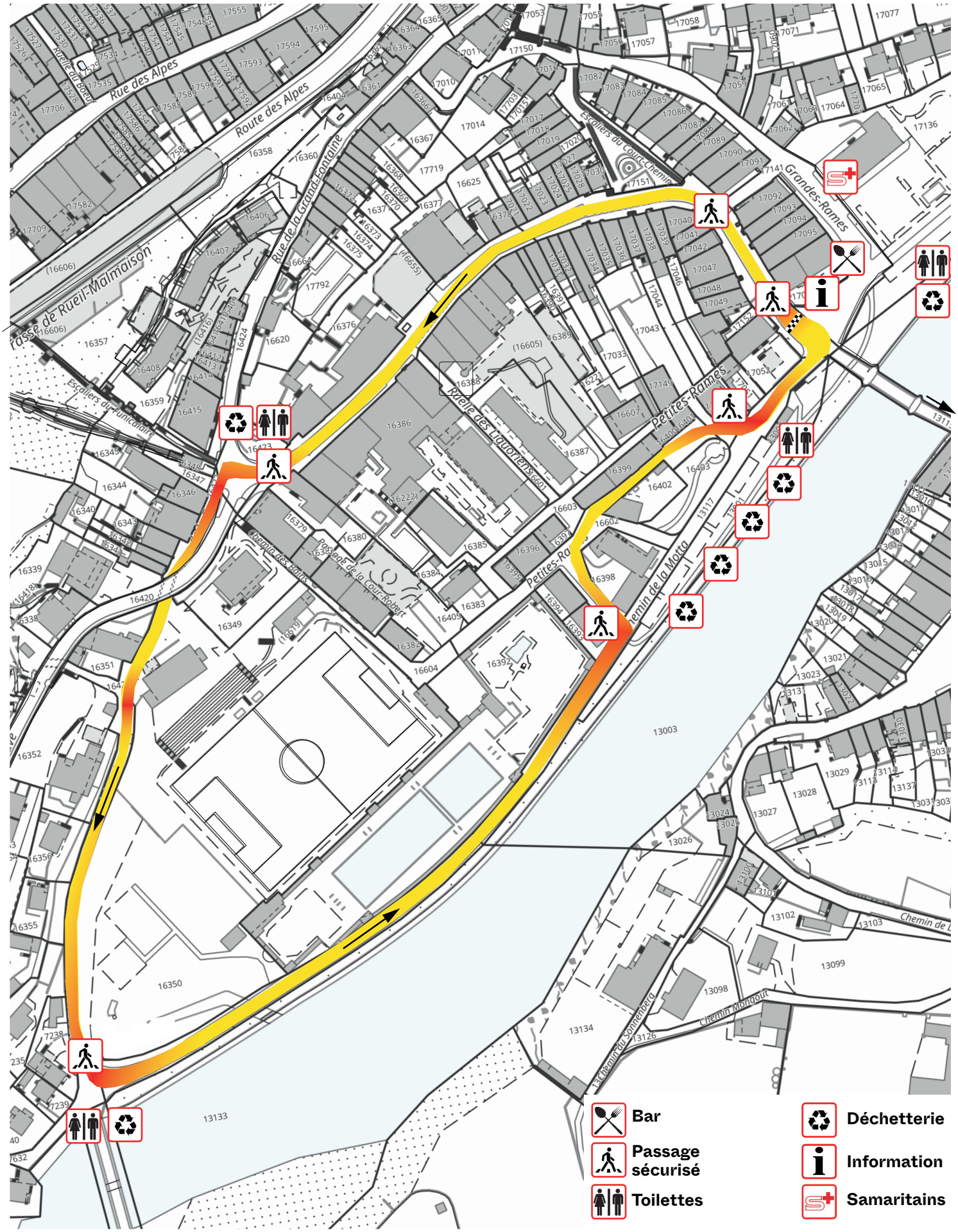

CONCEPT SÉCURITÉ
07.06.2025
10:00h-22.00h

Quartier de la Neuveville

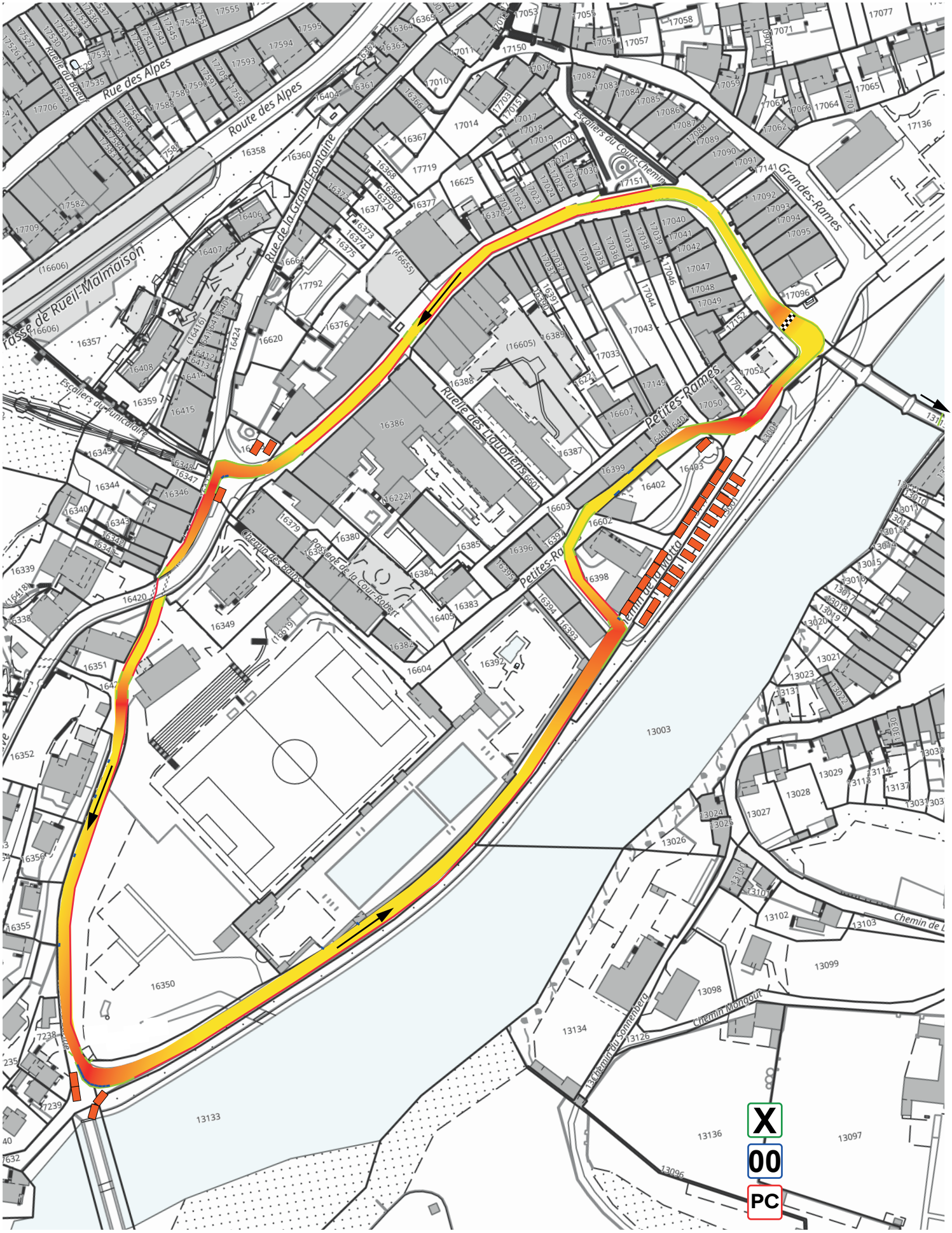

PLAN GÉNÉRAL
07.06.2025
10:00h-22.00h

Quartier de la Neuveville

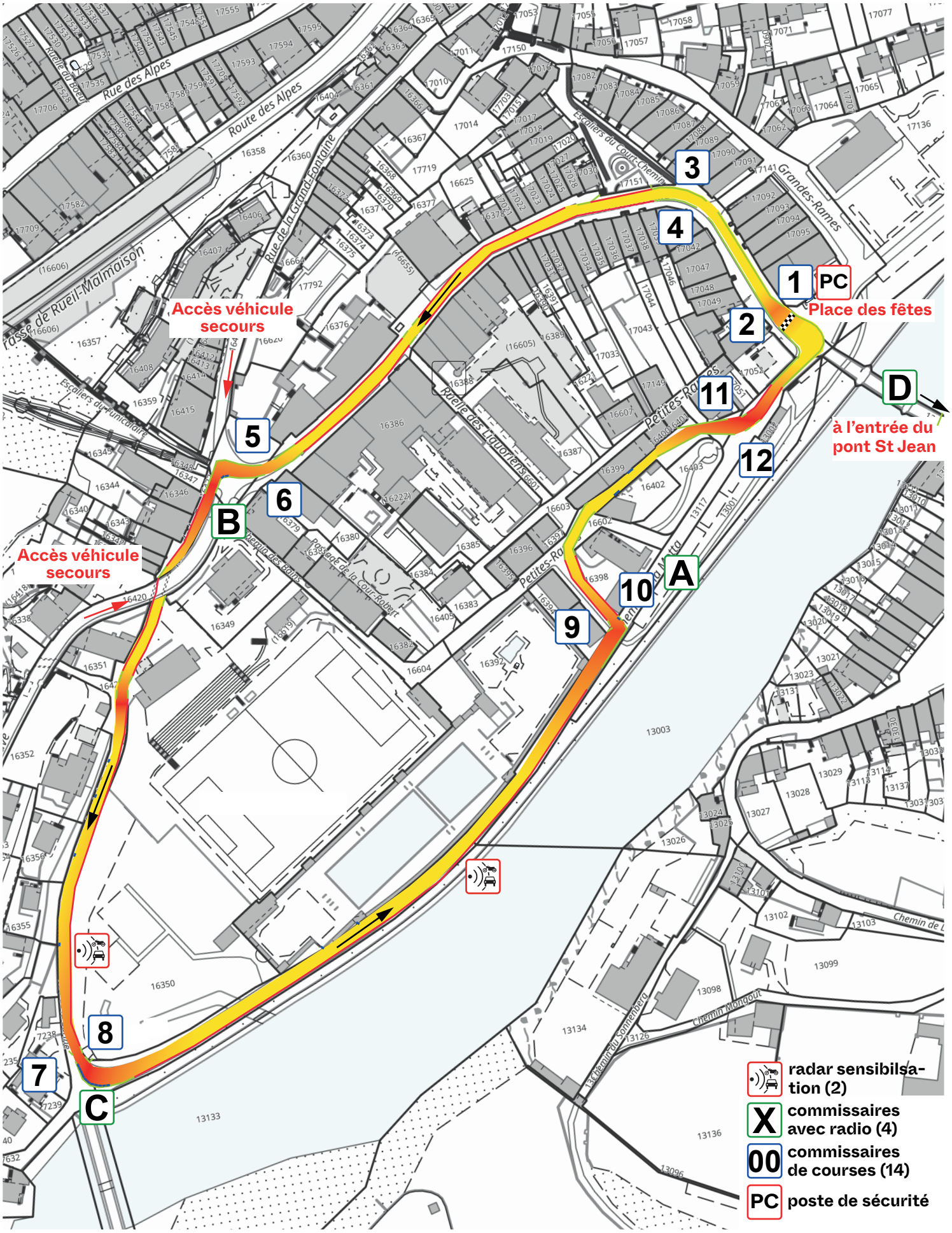

CONCEPT SÉCURITÉ
07.06.2025
10:00h-22.00h

tronçons 12-1-3

Quartier de la Neuveville

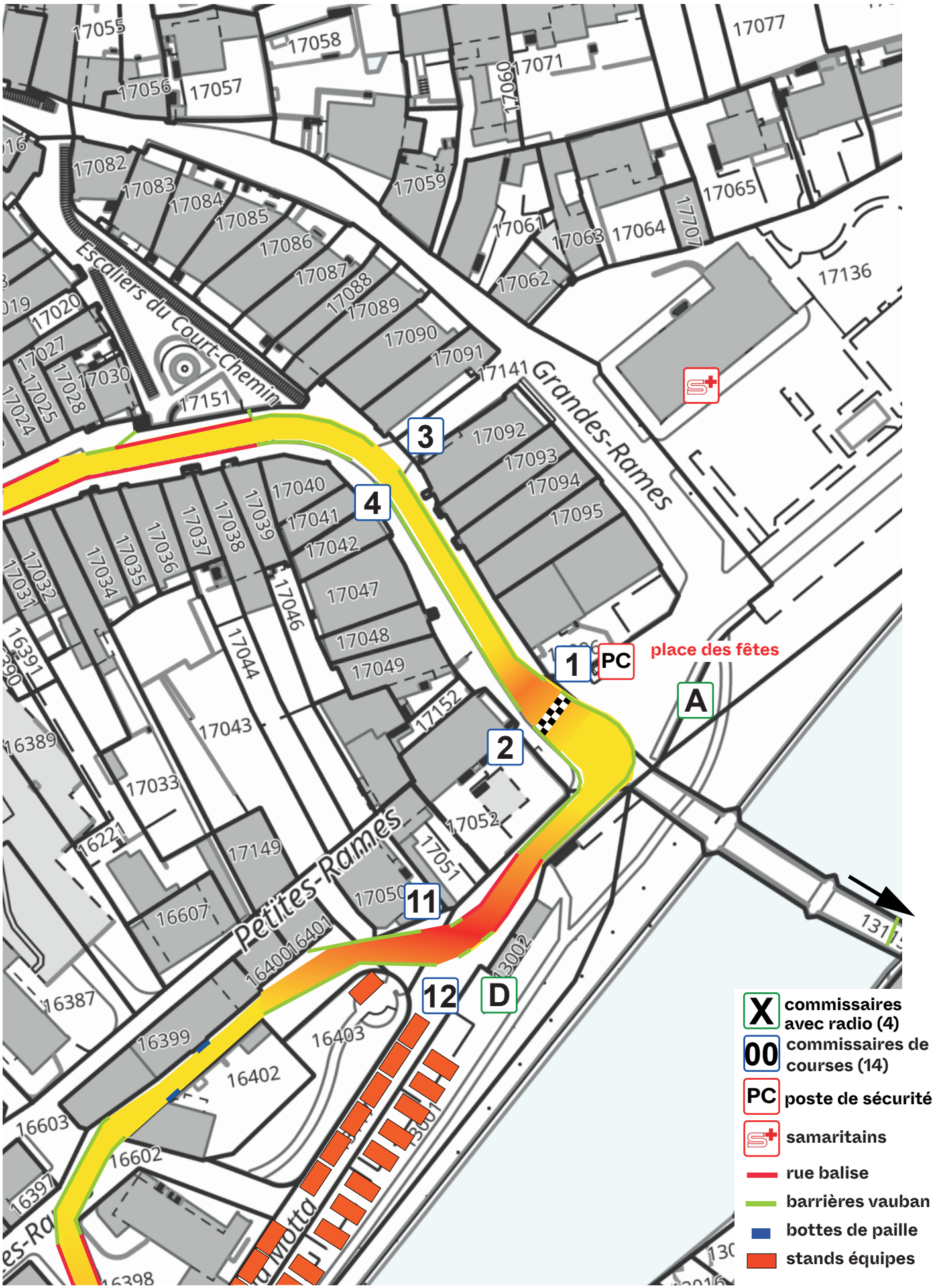

CONCEPT SÉCURITÉ
07.06.2025
10:00h-22.00h

tronçons 4-7

Quartier de la Neuveville

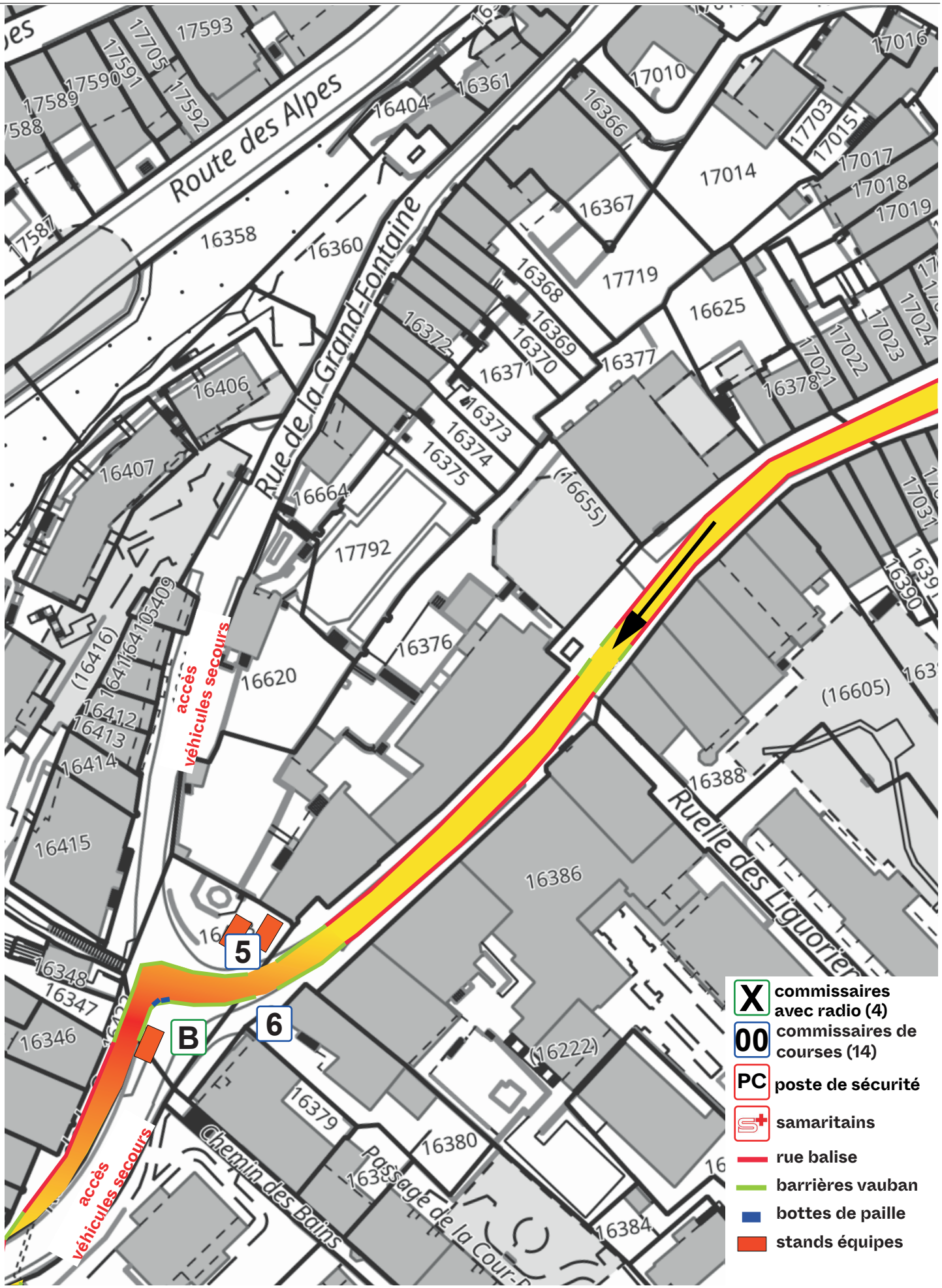

CONCEPT SÉCURITÉ
07.06.2025
10:00h-22.00h
tronçons 7-9

Quartier de la Neuveville

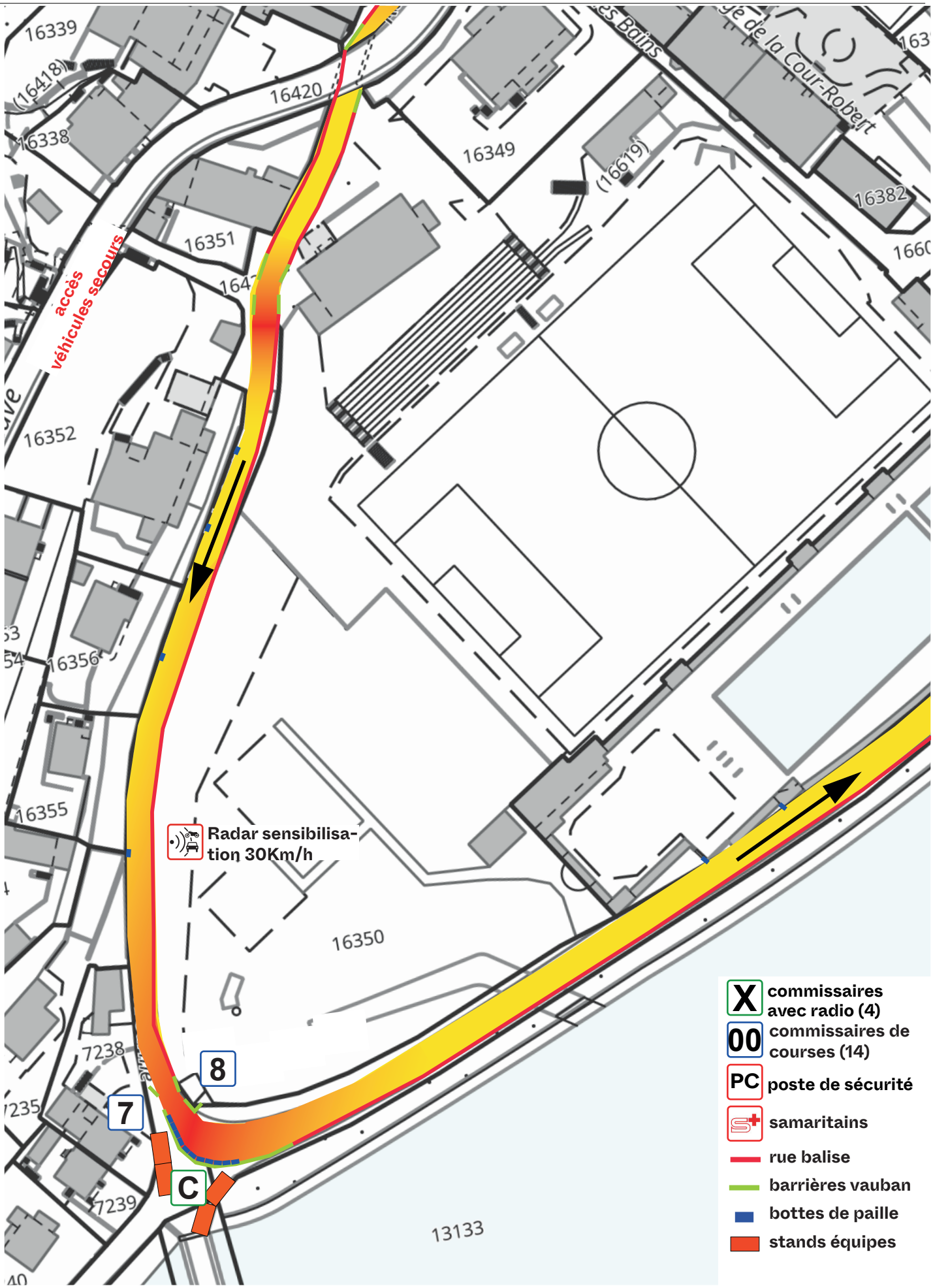

CONCEPT SÉCURITÉ
07.06.2025
10:00h-22.00h

tronçons 9-12

Quartier de la Neuveville

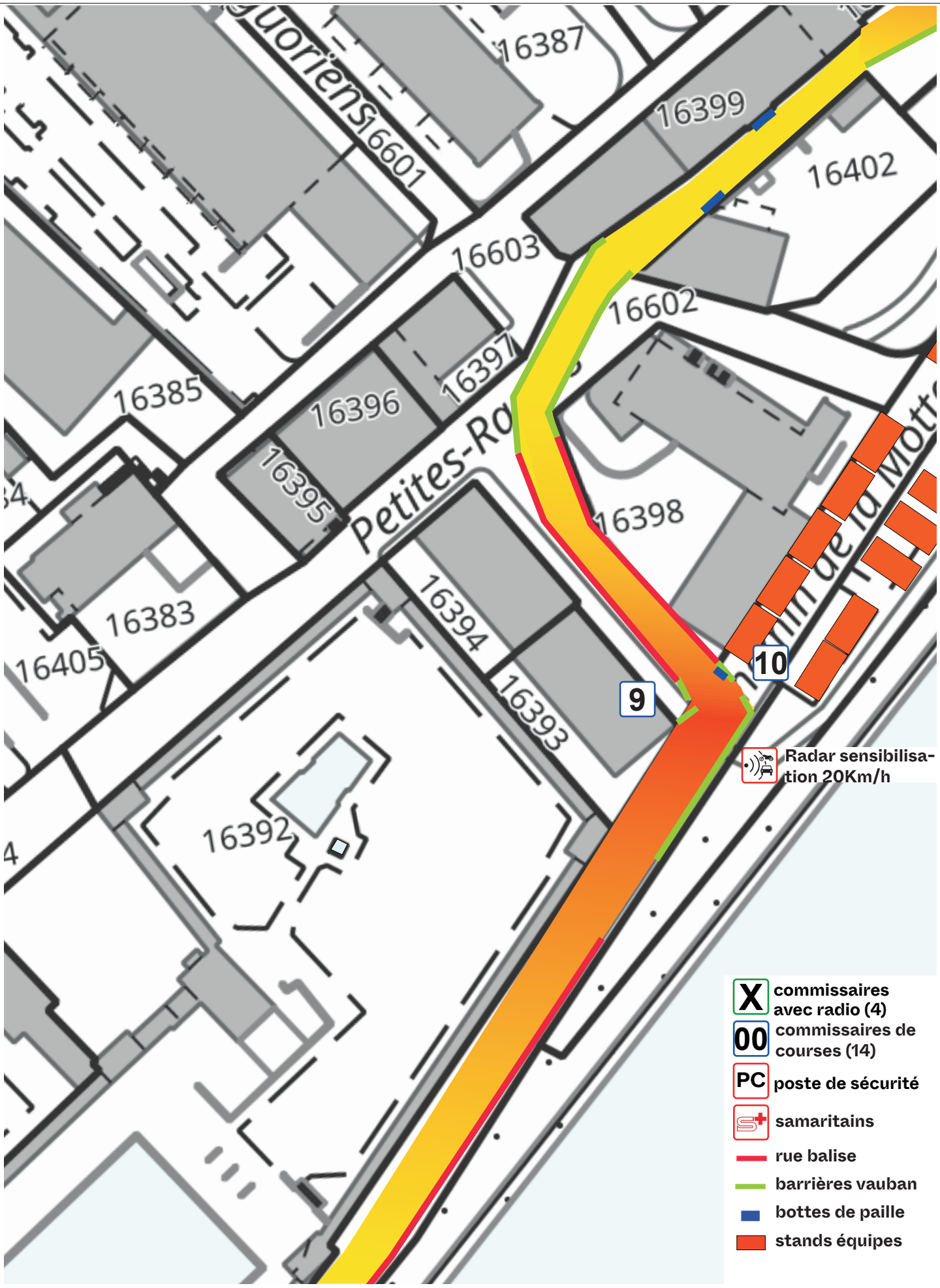

CONCEPT CIRCULATION
07.06.2025
10:00h-22.00h

Quartier de la Neuveville

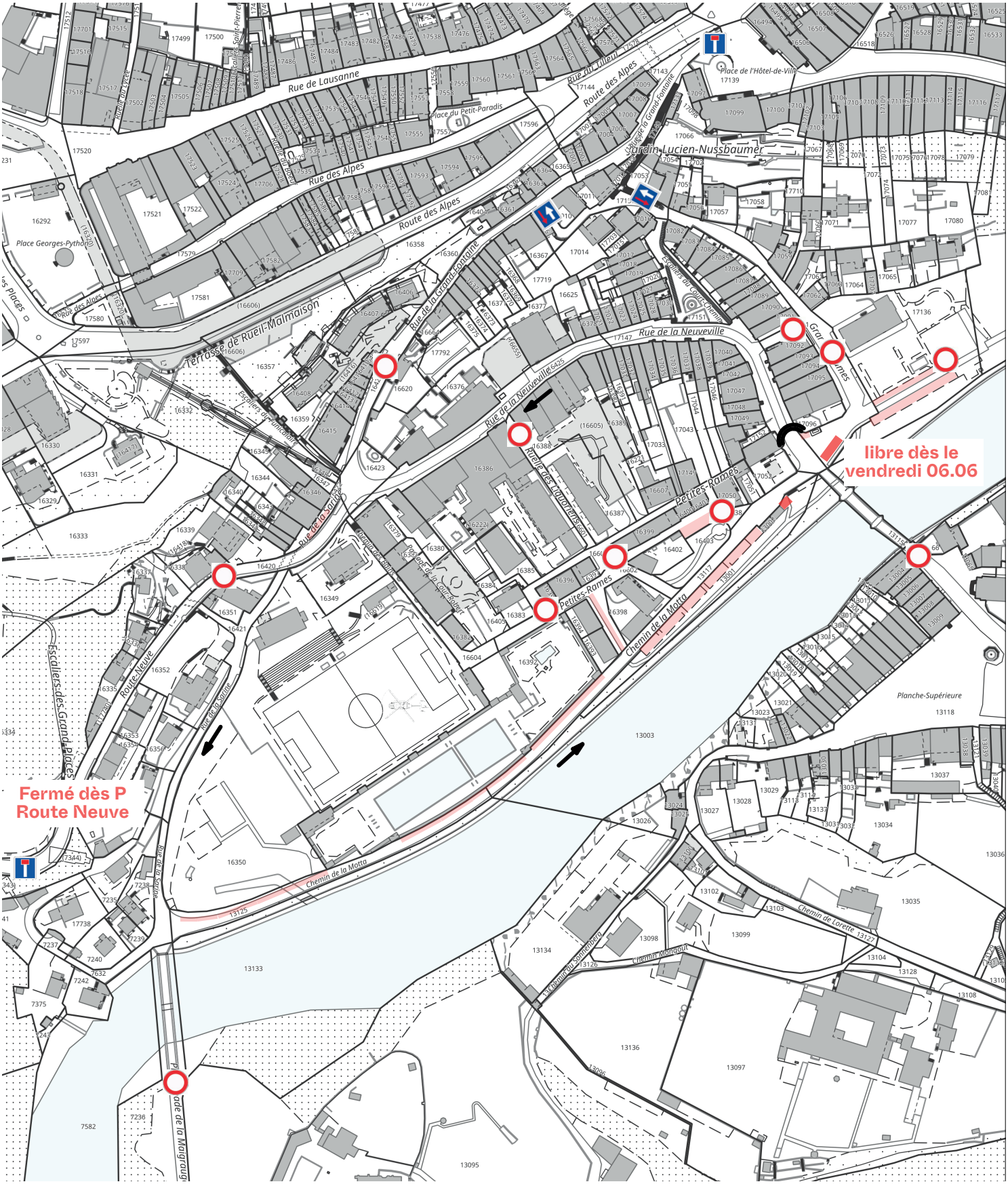

DÉPOT MATÉRIEL/DÉCHETS
07.06.2025
10:00h-22.00h
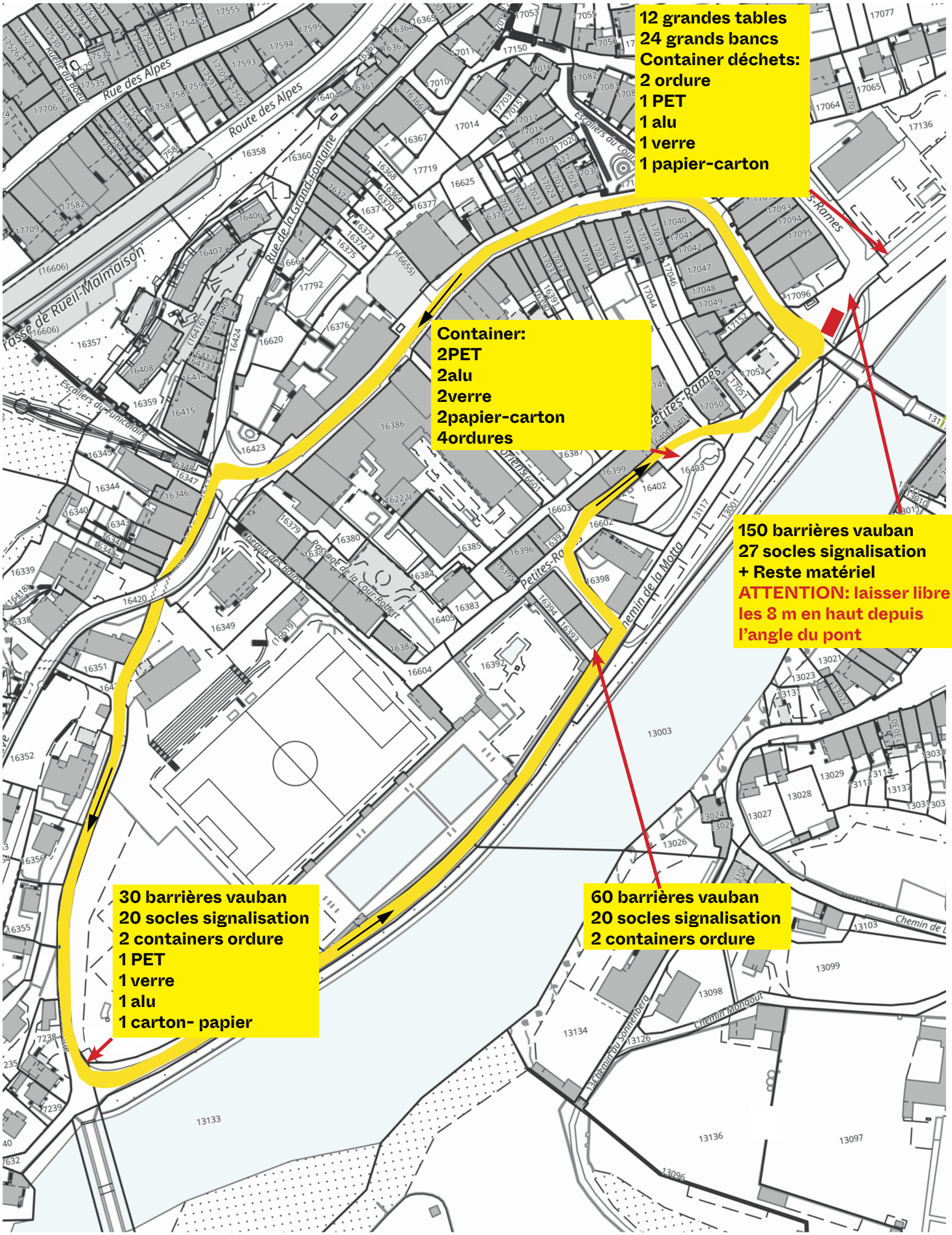
Quartier de la Neuveville